



Décompte, jours de congé , emploie du temps ambigu

Par **gregvac**, le **12/01/2012** à **21:36**

Bonsoir à toutes et à tous,
Merci d'avance de prendre le temps de lire mon post et ci possible d'y répondre si vous avez la réponse.
J'ai un contrat a temps partiel de 20h sur 1 an (16h une semaine et 24h la suivante etc.)
Je suis entraineur sportif et ma convention collective est la convention collective national du sport.
Mon repos hebdomadaire est le mardi. Et je ne travaille pas un week-end sur deux d'ou la différence d'horaire hebdomadaire.
Mon patron impose 4 semaines de congés du Samedi 14 juillet compris au dimanche 12 aout compris pour fermeture estival de l'etablissement.
Sachant que j'ai 30 jours ouvrables combien m'en restera t'il a la fin de ces 4 semaines ?
Je n'etais pas censé travaillé les : (ces week end etant travaillé par ma collegue)
--> le samedi 14 et dimanche 15 juillet.
--> le samedi 28 et dimanche 29 juillet
--> samedi et dimanche 11 et 12 aout
En gros dois-je compter les week-end ou j'etais pas censé travailler ? Dans ce cas il me restera 6 jours ouvrables et dans l'autre il m'en restera 10 sur les 30. merci d'avance.